

PARTIE 2 – PRODUITS

2.01 GENERALITÉS

- A. Tout l'équipement et les matériaux utilisés doivent être des composants normalisés qui sont convenablement fabriqués et utilisés dans le système du fabricant.
- B. Tous les systèmes et composants doivent être soumis à un essai intégral et testés en usage réel.
- C. Tous les systèmes and composants doivent être fournis avec la possibilité d'accès à un numéro d'assistance technique gratuit (États-Unis et Canada) du fabricant. Le numéro proposera une assistance technique soit au revendeur/à l'installateur ou à l'utilisateur final à titre gratuit, pendant aussi longtemps que le produit est installé.

2.02 EMETTEUR-RECEPTEUR A PAIRE TORSADÉE NON BLINDÉE PASSIF

- A. Le dispositif émetteur-récepteur de vidéo de CCTV par UTP doit être capable de transmettre ou de recevoir de signaux de vidéo monochrome ou couleur en bande de base sur un câble de téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) vers un émetteur-récepteur passif jusqu'à une distance de 225 m (750 pieds) sans nécessiter d'alimentation à l'autre extrémité.
- B. Il doit supporter des distances jusqu'à 1.000 m (3.000 pieds) lorsqu'il est utilisé en même temps qu'un récepteur amplifié (actif).
- C. Le dispositif d'émission doit accepter un signal vidéo en bande de base depuis une source de 75-ohm.
- D. Le dispositif de réception doit acheminer un signal vidéo en bande de base capable de transmettre une charge de 75-ohm.
- E. Il doit supporter des contrôles "UTC" Pan/Tilt/Zoom jusqu'à 225 m (750 pieds) lors de l'utilisation de cet émetteur-récepteur pour transmettre le signal à un récepteur passif.
- F. L'émetteur-récepteur doit disposer d'une protection contre les phénomènes transitoires sans la nécessité d'une connexion à la terre.
- G. L'émetteur-récepteur doit être équipé de bornes sans vis pour le branchement à un câble UTP.
- H. Les bornes sans vis doivent être en matériaux qui empêchent toute corrosion des connexions UTP.
- I. L'émetteur-récepteur doit être équipé d'un BNC mâle en ligne pour la connexion de 75 ohms à la caméra.
- J. L'émetteur-récepteur doit acheminer des signaux en service dans le même faisceau de câble que le téléphone, les données, la basse tension ou autres signaux vidéo sans interférence.

- K. L'émetteur-récepteur doit respecter ou dépasser les spécifications suivantes pour la conception et la performance :
 - a. Avoir un rejet en mode commun courant de 60 dB entre les fréquences de 15 KHz à 5 MHz.
 - b. L'émetteur-récepteur doit avoir une réponse en fréquence de CC à 5 MHz.
 - c. L'émetteur-récepteur doit avoir une atténuation de signal habituelle de 0.5 dB ou supérieure.
 - d. L'émetteur-récepteur doit assurer une immunité contre les phénomènes transitoires selon ANSI/IEEE 587C62.41.
 - e. L'émetteur-récepteur est réservé à un usage intérieur ou pour utilisation extérieure dans un boîtier de protection pour caméra et permettant une plage de température maximale en service de -20 à 75 degrés Celsius.
- L. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un câble UTP 24-16 AWG (rigide ou toronné).
- M. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un UTP de Catégorie 2 ou supérieure sans compromettre l'immunité aux interférences ou les distances de transmission.
- N. L'émetteur-récepteur doit être d'un poids de 34 g (1.1 once).
- O. Les dimensions du boîtier de l'émetteur-récepteur doivent être les suivantes : largeur 43 mm (1.7" pouces), hauteur 21 mm (0.8") et profondeur 14.5 mm (0.6").
- P. L'émetteur-récepteur doit être homologué UL et cUL.
- Q. L'émetteur-récepteur doit être conforme CE.
- R. L'émetteur-récepteur doit être fourni avec une garantie limitée à vie.
- S. L'émetteur-récepteur de vidéo par UTP passif de la gamme NVT devra être :
- T.
 - a. Le NV-208A-M ou
 - b. Similaire homologué